

## Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Depuis sa création en 1995, l'Université de Bretagne-Sud a su s'inscrire dans une dynamique de coopération internationale notamment en participant dès l'année 1997-1998 au programme SOCRATES-ERASMUS. On constate une croissance régulière des mobilités ERASMUS sortantes, la légère baisse de la mobilité en études étant compensée par une mobilité stage depuis le début de la crise économique. Pour ce qui est de la mobilité enseignante sortante, nous avons subi une baisse importante du nombre de mobilités financées dans le cadre du programme Erasmus ce qui explique qu'elles ne sont pas aussi nombreuses depuis 3 ans même si l'université a essayé de compenser avec l'appui du Conseil Général du Morbihan.

Pour sa stratégie de coopération internationale, l'université mettra en œuvre plusieurs actions :

- Organiser des modules communs dans le cadre de partenariats stratégiques, et notamment en poursuivant les programmes intensifs en Sciences de Gestion et en Traduction-Interprétation Juridique,
- Mettre en œuvre des doubles diplômes et des diplômes conjoints en Europe et hors UE,
- Organiser des Degree mobility avec des partenaires européens et pays tiers notamment dans le cadre de poursuite d'études post-DUT (mobilité sortante) et post-Bachelor (mobilité entrante),
- Émarger aux programmes internationaux d'envergures comme « Science sans Frontière » avec le Brésil,
- Proposer une partie des cours de niveau master en langue étrangère,
- Favoriser la mobilité dans le cadre de l'école d'ingénieurs pour répondre aux exigences de la CTI,
- Développer les échanges de stages en structurant les réseaux avec nos partenaires privilégiés,
- Mettre en place des formations spécifiques à destination d'étudiants internationaux : cours de français intensifs et cours de spécialités en langues étrangères.

Pour consolider son rayonnement et mieux se faire connaître au niveau de l'UE et hors UE, particulièrement avec le Canada, l'Amérique Latine et l'Asie du Sud- Est, l'Université cherchera de nouveaux partenaires universitaires, de taille identique avec une offre de formation similaire et surtout une politique d'accueil fondée sur la qualité

des échanges. Les actions de coopération concernent tous les personnels et tous les étudiants de l'Université du niveau DUT au Doctorat en relation avec la politique de développement de l'UEB.

Depuis 2006, l'UBS organise tous les deux ans ses Journées internationales au cours desquelles elle invite ses partenaires étrangers pour :

- Consolider les liens existants,
- Développer des programmes communs,
- Développer la mobilité sous toutes ses formes,
- Développer des pratiques homogènes de qualité,
- Développer les réponses aux appels d'offres dans le domaine de la recherche.

Depuis 2010, l'UBS met en œuvre 3 doubles diplômes, un avec l'Université de Moncton au Canada, et deux autres avec des partenaires européens du Portugal et de République Tchèque et depuis la rentrée 2012, l'UBS propose en partenariat avec sept Universités un Master conjoint intitulé Francophonie, Plurilinguisme et Médiation Interculturelle. Un projet de master tripartite est en court de réflexion avec une université allemande et une tchèque.

2

### Organisation et mise en œuvre

Pour l'organisation et la mise en œuvre de projets structurants et durables de coopération européenne et internationale l'université inscrira la majorité de ses actions dans le cadre des partenariats stratégiques.

Pour ce faire elle travaillera avec des partenaires universitaires, ayant les mêmes exigences qualitatives au regard des formations, de l'accueil et du suivi des personnes en mobilité, des réseaux d'entreprises de ces partenaires de l'UE et hors UE ainsi qu'avec le soutien des collectivités (Conseil Général du Morbihan et Communautés d'Agglomération de Lorient et de Vannes).

Les partenariats stratégiques, Universités-Entreprises, permettront d'apporter une innovation pédagogique, des compétences et une expertise complémentaires pour des formations à fortes valeurs ajoutées constituant ainsi une réelle plus-value pour les étudiants et les entreprises.

Elle développera des collaborations enseignantes fortes en plus des échanges étudiants ceci afin de développer la mobilité sous toutes ses formes (études, stages, cursus intégrés, programmes intensifs).

## Impact escompté

En participant au présent programme l'Université s'engage à contribuer aux objectifs de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur déclinés en 5 priorités :

- 1- Augmenter les niveaux de qualification des diplômés et des chercheurs : la mobilité internationale apporte un complément de formation et constitue une réelle plus-value mesurable par l'acquisition de soft skills, de compétences techniques et la maîtrise d'une langue étrangère.
- 2- Améliorer la qualité et pertinence de l'enseignement supérieur : l'UBS inscrit toutes ses actions dans le cadre d'une démarche qualité. Elle a notamment mis en place des dispositifs d'accompagnement de la mobilité internationale (entrante et sortante), concernant la validation des crédits un dispositif commun a été mis en place et validé par le CEVU, enfin pour son rayonnement international elle a mis en place des formations spécifiques comprenant des cours de français et des cours de spécialités en langue étrangère.
- 3- Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale : c'est une évidence la mobilité internationale (études et stages) constitue un réel complément de formation et favorise l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.
- 4- Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises : depuis toujours les laboratoires de recherche de l'UBS travaillent en étroite collaboration avec les entreprises notamment sous l'égide de contrats de recherche, de projets R&D, ainsi que pour une assistance technique (via la plateforme Prodiabio, des activités de monitorat et de conseil et des projets tutorés réalisés par des étudiants).
- 5- Améliorer la gouvernance et le financement : depuis 2012 la politique internationale de l'UBS est mise en œuvre par deux vice-présidences, la première concernant les formations et la coopération internationale et la seconde recherche et international, les services administratifs ad hoc travaillent en étroite collaboration et partagent un budget pour le développement de la coopération internationale.

3

La grande majorité des activités internationales de l'UBS seront réalisées avec le soutien des actions 1 et 2 du programme, à savoir la mobilité des étudiants et du personnel, la mise en place de doubles diplômes, et de partenariats stratégiques forts.